

**COMMUNE DE PEUMERIT QUINTIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres afférents**

Afférents au conseil municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	9
Date de la convocation	07 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PEUMERIT QUINTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire.

**Présents :** Madame Marie-Hélène BERNARD, Monsieur Jean LE MAGOUROU, Monsieur Pierrick PUSTOC'H, Monsieur Michel CONNAN, Monsieur Simon BERTHELIN, Monsieur René LERAY, Monsieur Sylvain LE PROVOST, Monsieur Erwoann BECEL, Madame Annie BENION,.

**Absent excusé :**

**Absent :** Madame Rachelle GAUTHO, Madame Sandrine ALMIN

**Secrétaire :** Monsieur Pierrick PUSTOC'H

Délibération N° 41-2022

**Décision Modificative n°5**

Au budget il reste 39 816,76 € de crédits budgétaires pour le remboursement des emprunts au compte 1641, or, un emprunt court terme du Crédit Agricole de 47 065,21 € est à échéance. Il est donc nécessaire d'augmenter les crédits d'environ 7 300 € pour prendre en charge cette échéance.

Pour solutionner l'anomalie sur le montant total il est possible d'augmenter la recette liée au TADE (taxe afférente aux droits d'enregistrement (taxe sur les ventes de biens) reversée par le Conseil Départemental) qui sera supérieure à ce qui a été prévu au budget prévisionnel.

Il est donc proposé la DM suivante :

Sens	Section	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
R	Fonctionnement	73	7381	taxe afférente aux droits d'enregistrement	+7 300,00 €
D	Fonctionnement	023		Virement à la section d'investissement	+7 300,00 €
R	Investissement	021		Virement de la section de fonctionnement	+7 300,00 €
R	Investissement	16	1641	Opérations financières -remboursement de l'emprunt	+7 300,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide cette décision modificative.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Acte rendu exécutoire après dépôt à la préfecture publication ou notification La Maire - Marie-Hélène BERNARD	Le
---	----

Pour copie conforme

La Maire,

Marie-Hélène BERNARD

